

Programme de formation

Moto: AM,A1,A2

Auto Ecole
Janie
Conduite



évaluation de départ moto

EVALUATION DE DEPART MOTO:

En quoi cela consiste ?

C'est une évaluation sur ordinateur d'une durée d'environ **45 minutes**. Cela permet d'évaluer les capacités et aptitudes de l'élève avant de débiter sa formation.

Les rubriques évoquées ?

- Capacités et connaissance sensori-motrice (possession de permis, capacités de gestion de situations de circulations, expérience de la conduite moto, capacités de transferts des compétences techniques, expérience de conduite d'un cyclomoteur, usage d'engins pour lesquels l'équilibre est principal...)
- Capacités de compréhension et de traitement
- Aspects émotionnels et affectifs (réaction face à l'échec, facilité ou difficulté perçue et caractère contraignant ou aspect agréable de l'apprentissage, intérêt pour la conduite moto, peur de conduire une moto, connaissances techniques).
- facteur de volonté
- Capacités de perception, d'analyse et de décision
- Capacités d'attention et de mémoire de travail.

Le total des points attribuées permet de définir le volume d'heures pour le plateau et la circulation.

Le bilan s'effectue avec un enseignant moto, seule habilité à présenter et à expliquer les volumes de points attribués et leur signification.

Comment se présente l'évaluation ?

1. **UN QUESTIONNAIRE,**
2. **UNE SERIE DE PHOTOS ET DE VIDEO A ANALYSER,**
3. **à la fin de l'évaluation, renseignez vous auprès de votre auto-école.**



Permis AM:

Pour qui ?

Toute personne qui a minimum 14 ans et qui est titulaire de L'ASSR

Objectifs :

- Obtenir la catégorie AM du permis de conduire et conduire un scooter ou une moto d'une cylindrée inférieure à 50cm³ (4kw) ou un quadricycle léger
- Diminuer de manière significative l'accidentologie des adolescents en deux-roues

Déroulement :

Durée : 8h (2x4h)

La formation pratique est constituée de trois phases:

- Phase d'enseignement hors circulation (durée 2h)
- Phase de conduite sur les voies ouvertes à la circulation (durée 4h)
- Phase de sensibilisation aux risques (durée 1h et avec la présence d'un parent ou représentant légal)
- Phase de sensibilisation aux équipements obligatoires (durée 1h).

Les points évoqués pendant la formation:

- Les règles du code de la route
- Le rôle de l'équipement du motard
- La nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables
- La nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs.
- Les risques liés plus spécifiquement aux véhicules de la catégorie AM
- Les équipements obligatoires et leurs intérêts.

L'élève pratique lors de sa formation, l'auto-évaluation de ses décisions, action et choix de conduite.

Permis A1:

Pour qui ?

Toute personne qui souhaite conduire une moto légère ne dépassant pas 125cm³ et dont la puissance n'excède pas 11kw, ou celles qui souhaitent conduire une moto 3 roues dont la puissance est inférieur à 15kw.

Conditions :

- Avoir minimum 16ans
- ETRE titulaire de l'ASSR2 ou de l'ASR

ETAPE 1 :

L'évaluation de départ obligatoire afin de connaître le niveau de l'élève et de déterminer le nombre d'heure nécessaire.

ETAPE 2 :

Valider son code moto (ETM). L'élève possède dans sa formule 6 mois de code sur internet afin de s'entraîner pour l'examen.

ETAPE 3 :

Les heures de plateau + examen hors circulation

ETAPE 4 :

Les heures de circulation + examen circulation

ETAPE 5 :

OBTENTION DU PERMIS !

Permis A2:

Pour qui ?

Toute personne ayant 18 ans et souhaitant conduire une motocyclette avec ou sans side-car : maxi 35kw (47 CV), rapport poids/ puissance maxi 0.2 KW/kg

Conditions :

- Avoir 18 ans
- Etre titulaire de L'ASSR 2
- Savoir lire et écrire la langue française

Objectifs :

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière afin de conduire une moto d'une puissance inférieur ou égal a 35 Kw.

Le déroulé de la formation :

ETAPE 1 :

L'évaluation de départ obligatoire afin de connaitre le niveau de l'élève et de déterminer le nombre d'heure nécessaire.

ETAPE 2 :

Valider son code moto (ETM). L'élève possède 6 mois de code sur internet afin de s'entraîner pour l'examen du code.

ETAPE 3 :

Les heures de plateau + examen circulation

ETAPE 4 :

Les heures en circulation + examen circulation

ETAPE 5 :

OBTENTION DU PERMIS !

Les compétences

MAITRISER LE MANIEMENT de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation	APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales	CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique
Connaître et adopter les compléments sécuritaires en matière d'équipement du motard	Connaître et respecter les règles de circulation	Evaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.	Recherche la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues)	Croiser, dépasser, être dépassé	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Maitriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur).	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation	Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.	Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.
Adopter un position de conduite sécuritaire sur la machine Descendre de la machine en sécurité	Adapter l'allure aux situations	Communiquer avec les autres usagers	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident: protéger, alerter, secourir
Démarrer en s'arrêtant en toutes circonstances	Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et repartir en toute sécurité	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.	Connaître les dispositifs d'aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiter de vitesse, ABS, aides à la navigation).
Monter et rétrograder les rapports de vitesse	Tourner à droite et à gauche	Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage de la motocyclette
Maitriser la réalisation d'un freinage	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime priorité	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Pratiquer l'écoconduite.
Connaître les indices du regard sur la trajectoire et la stabilité	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	
Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (avec et sans passager)		Connaître les règles relatives à la circulation inter files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.	
Maitriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)		Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	

Maitriser les techniques d'inclinaison

conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que le tunnels les ponts

réaliser un freinage d'urgence

Auto Ecole
Janie
Conduite

